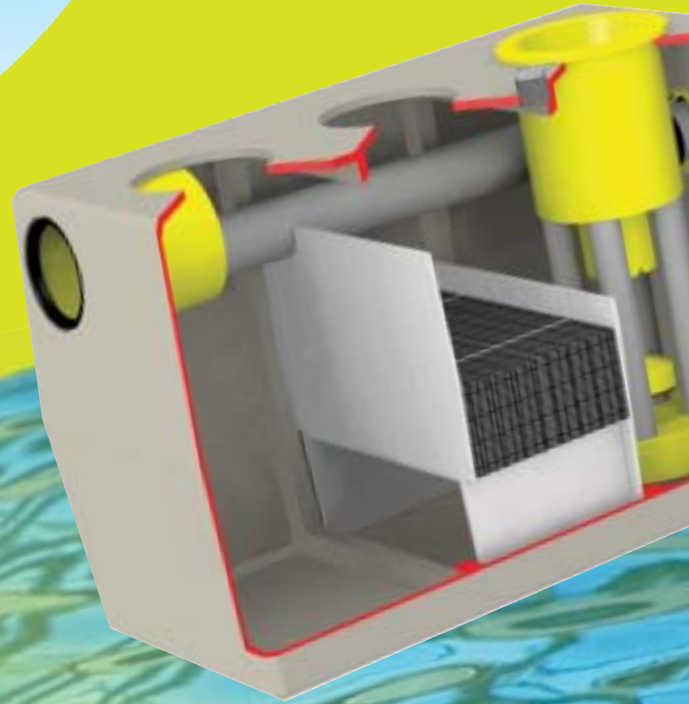
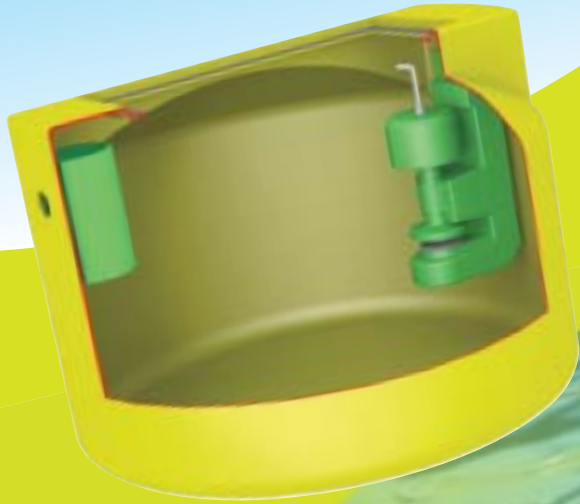


Séparateurs d'hydrocarbures de graisses



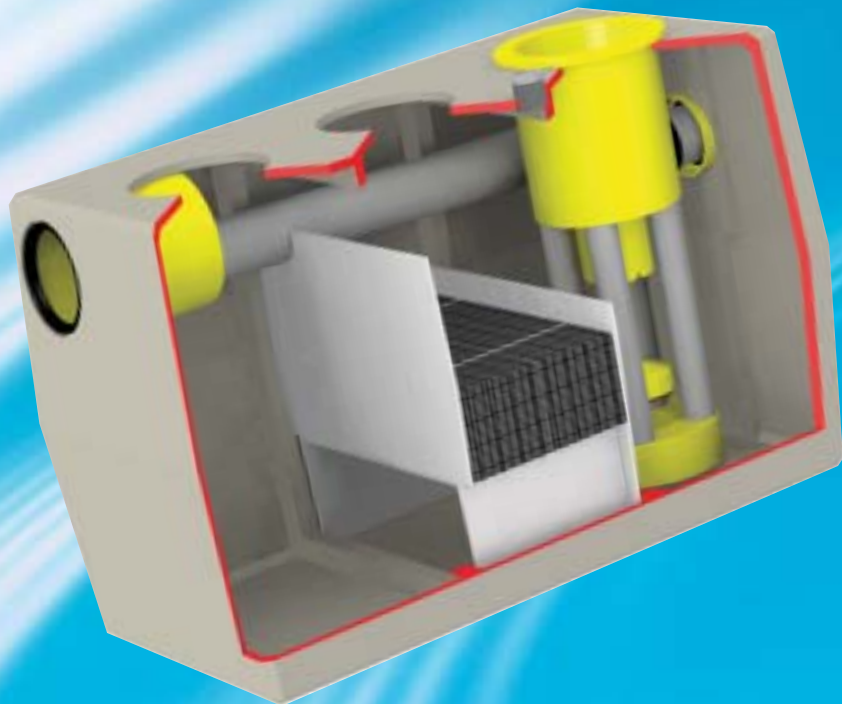
L'eau est une véritable
richesse, à la fois
précieuse, fragile
et limitée.

Il est de notre devoir de nous
préoccuper du devenir des eaux
polluées, sans oublier les eaux
pluviales, pour en assurer l'évacuation
et le rejet dans le respect des
exigences de la santé publique,
de l'environnement et de la qualité
de la vie.

Les dispositions de la loi sur l'eau
du 3 janvier 1992 ont pour objet
une option équilibrée de la ressource
en eau qui vise à assurer la protection
contre toute pollution et la
restauration de la qualité des eaux
superficielles et souterraines.

L'article 37 de cette loi rend obligatoire
l'installation d'un dispositif de
traitement des effluents autres
que domestiques.

La maîtrise de l'eau



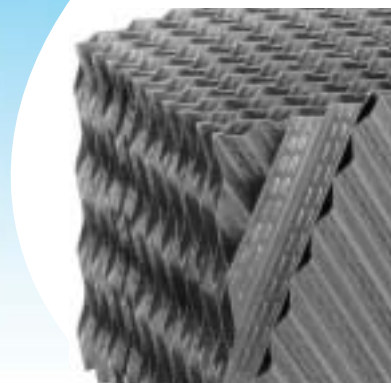
une gamme complète de séparateurs adaptés à vos besoins

- Taille nominale de 1,5 à 25 litres/seconde
- Appareils en béton ou en polyéthylène
- Appareils de classe A à coalescence* ou de classe B
- Avec ou sans débourbeur incorporé
- Avec ou sans compartiment de relevage incorporé

Surfaces découvertes :

La taille nominale (débit l/s) du séparateur tient compte

- de la surface en m²
- de la pluviométrie moyenne annuelle de la zone géographique locale.
- du coefficient de ruissellement (perméabilité du sol).
- des pentes.



*LA COALESCENCE DES HYDROCARBURES

La qualité de traitement d'un séparateur de classe B est dans certains cas insuffisante. Pour des rejets en milieu sensible, on privilégiera l'installation d'un séparateur de classe A.

La qualité du rejet de nos séparateurs de classe A est garantie par l'utilisation d'un bloc lamellaire qui permet la coalescence.

La coalescence consiste à provoquer l'union de gouttelettes microscopiques d'hydrocarbures pour en former de plus grosses plus facilement piégeables par séparation.

Le double pliage et la structure à courant croisé de notre bloc lamellaire et alvéolaire, apportent une haute résistance, une parfaite évacuation des boues et une grande surface d'échange qui favorise la séparation et la coalescence.

séparateurs de graisses

une gamme complète
de séparateurs
adaptés à vos besoins

FONCTION

Le séparateur de graisses a pour but d'éliminer les graisses animales et végétales des eaux de cuisine. Son fonctionnement est basé sur la différence de densité entre l'eau et les matières grasses.

Il est toujours accompagné d'un débourbeur incorporé ou indépendant. Dans ce cas il précède le séparateur.

Les matières grasses sont piégées en partie haute de l'appareil. Le séparateur devra être de capacité suffisante pour refroidir les effluents en provenance des cuisines afin de faciliter la séparation.

UTILISATION

Le séparateur de graisses est indispensable pour le traitement des eaux de cuisines collectives, laboratoires culinaires, boucheries, charcuteries...

CHOIX DU MODÈLE

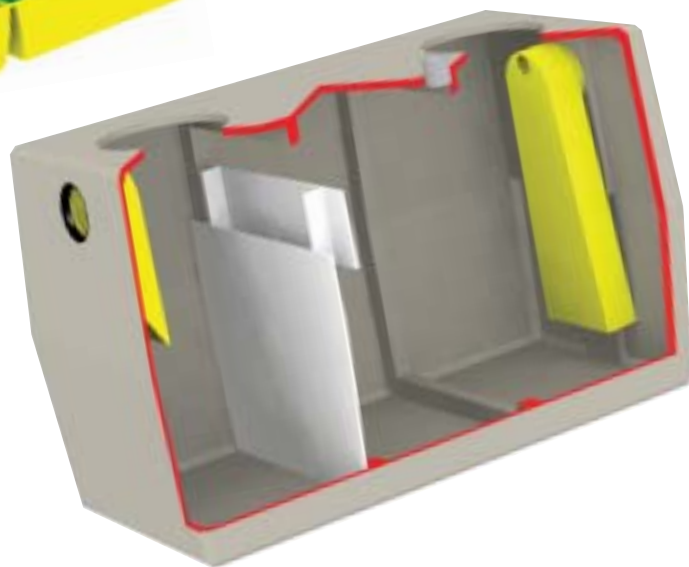
Nos appareils sont déterminés selon la norme DIN 4040 en tenant compte des paramètres suivants :

- débit d'eau à évacuer en l/s
- densité des graisses à traiter
- température des eaux
- quantité et nature des détergents
- quantité des graisses et autres matières en suspension

De façon plus pratique on peut adapter le tableau ci-contre si tous les facteurs précédents sont égaux à 1.

nombre de repas par jour	taille nominale du séparateur
≤ 200	2 l/s
200 à 400	4 l/s
400 à 700	7 l/s
700 à 1 000	10 l/s
1 000 à 1 500	15 l/s

- Taille nominale de 1 à 18 litres/seconde
- Appareils en béton ou en polyéthylène
- Avec ou sans débourbeur incorporé



La maîtrise de l'eau